

Rue de St-Jean 98 - Case postale 5271 -1211 Genève 11 058 715 31 86 - info@cpig.ch - www.cpig.ch

## Circulaire en complément de l'Annexe 1 CCT

## **GRILLE DES SALAIRES MINIMA 2021**

| PERSONNEL D'ATELIER   | CHF                     |
|---|-------------------------|
| 1. Brevet fédéral d'électromécanicien -ne en automobiles ou technicien ES   | 5'800                   |
| 2. Mécatronicien-ne d'automobiles au bénéfice d'un CFC a) pendant les 6 premiers mois de pratique du métier b) après les 6 premiers mois de pratique du métier c) après 2 ans de pratique du métier                                   | 4'491<br>4'743<br>5'095 |
| 3. Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles au bénéfice d'un CFC, mécanicien titulaire d'un CAP français, ou titre reconnu équivalent :  a) pendant les 6 premiers mois de pratique du métier                                       | 4'290<br>4'592<br>4'844 |
| 4. Assistant-e mécanicien-ne en maintenance d'automobiles (AFP) / Monteur en pneumatique a) pendant les 6 premiers mois de pratique du métier b) après les 6 premiers mois de pratique du métier c) après 2 ans de pratique du métier | 3'988<br>4'240<br>4'491 |
| PERSONNEL DE MAGASIN  |                         |
| 5. Gestionnaire de commerce de détail au bénéfice d'un CFC : a) pendant les 6 premiers mois de pratique du métier   | 4'290<br>4'592<br>4'844 |
| 6. Assistant-e de commerce de détail (AFP) : a) pendant les 6 premiers mois de pratique du métier b) après les 6 premiers mois de pratique du métier c) après 2 ans de pratique du métier   | 3'988<br>4'240<br>4'491 |
| PERSONNEL NON QUALIFIE (de magasin ou d'atelier)  | 4'451                   |

## Remarques:

Selon l'article 7 alinéa 3, nous vous rappelons qu'à la fin de chaque année civile un 13 ème salaire est alloué à tous les travailleurs soumis à la CCT. Dans le cas où les rapports de travail n'ont pas duré toute l'année, le treizième salaire est calculé prorata temporis.



